

# REGLEMENT – ORGANISATION

## DE LA MARCHÉ SOLIDAIRE VOILES SANS FRONTIERES

### DIMANCHE 7 JUIN 2015

L'organisation de solidarité internationale **Voiles Sans Frontières (VSF)** organise le **dimanche 7 juin 2015**, au niveau national, une marche de solidarité au profit des actions qu'elle mène dans le Sine Saloum au Sénégal. Les **antennes régionales VSF Ouest – VSF Ile de France – VSF Sud Ouest – VSF Rhône Alpes** organisent une marche ce même jour dans chacune de leur région.

Les recettes générées par la marche de l'antenne ouest seront intégralement reversées au profit de la **RENOVATION DE LA MATERNITE** du village de **BASSAR- SENEGAL** (-15% frais structurels VSF)

#### 1 – MARCHÉ

Toute personne, adhérente à Voiles Sans Frontières ou non, peut y participer.

2 boucles de 8 km et 15 km sont proposées aux participants,

au départ de la Maison de l'huître à Pénerf, place Jean Le Besque, près du port, commune de Damgan (Morbihan)

#### 2 - MONTANT DE L'INSCRIPTION

- Remplir le formulaire d'inscription ci-dessous

**OU**

- Télécharger le formulaire d'inscription sur [www.voilessansfrontieres.org](http://www.voilessansfrontieres.org)

Les frais d'inscription sont de :

- 10€ pour les participants de plus de 18 ans : ce prix comprend l'inscription ainsi qu'une dégustation chez Mr Dufrière, ostréiculteur au port de Pénerf: 4 huîtres, pain, beurre, 1 verre de vin blanc pour toute inscription avant le 30 mai 2015.
- L'inscription est ferme et définitive.
- Gratuit pour les participants de moins de 18 ans. Pas de dégustation proposée au moins de 18 ans

Règlement par chèque à l'ordre de Voiles Sans Frontières (VSF) à adresser par courrier à VSF ouest C/O Cécile Gouy, 13 rue pierre le Nouail 56890 SAINT AVE

**L'inscription sera clôturée le 30 mai**

#### 3 – FLECHAGE ET PARKING

Un fléchage des boucles est mis en place le jour de l'épreuve à partir de la Maison de l'huître à Pénerf. Un parking est mis à disposition des participants à proximité du parcours. Pour ne pas gêner le bon déroulement de la manifestation, l'organisation demande aux participants d'utiliser ce parking.

#### 4 - PARCOURS

Chaque participant disposera d'un plan du parcours avec des informations sur des « points remarquables ». L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours sans préavis, si besoin était.

#### 5 – DEROULEMENT DE LA MARCHÉ & RAVITAILLEMENT

9H30, Emargement et remise des tickets « dégustation ».

Départ entre 9h45 et 10 H30 à la Maison de l'huître.

La dégustation ostréicole (pour les participants ayant acquittés l'inscription de 10 €) sera proposée à proximité de l'arrivée des boucles sur le Port de Pénerf, contre la remise du ticket.

## 6 - CONSIGNES

Vous vous engagez :

- à observer les règles du code de la route, car votre responsabilité peut être engagée
- sur les portions de route, à marcher à la file indienne à droite.
- à suivre le balisage et à rester sur le tracé des sentiers.
- à vous conformer aux consignes des organisateurs et aux panneaux de signalisation de points sensibles : traversée de route, passage piétons...
- à respecter la nature et les propriétés privées, à ne rien jeter, des poubelles sont à votre disposition, aux ravitaillements.
- à être dans un état de santé vous permettant d'effectuer la distance pour laquelle vous êtes inscrits et d'avoir un équipement satisfaisant (chaussures, chapeau...)
- à veiller à votre approvisionnement en eau.
- si vous êtes accompagné d'un chien, à ce qu'il soit docile et obligatoirement tenu en laisse.

En cas d'urgence prévenir les secours 18 ou 112 et les personnes de l'organisation présentes sur le parcours.

## 7- DROIT A L'IMAGE

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image (fixe et audiovisuelle), prise à l'occasion de sa participation à l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

## 8- RESPONSABILITE

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs

## INSCRIPTION

Chaque participant doit remplir ce tableau et signer cet engagement

Nom , prénom, mail des participants , en lettres capitales

et le retourner accompagné du règlement en chèque à l'ordre de Voiles Sans Frontières ( VSF), adressé à :

VSF OUEST C/O Cécile Gouy 13 rue Pierre le Nouail 56890 SAINT AVE

avant le 30 mai 2015

NOM	Prénom	Tél portable	Adresse email	Signature